
ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



1985

Bulletin de liaison N° 6

Chers Amis,

Ce bulletin paraît un peu tard, mais notre Association est toujours bien vivante, fidèle à son objectif de faire en sorte que le patrimoine architectural de l'ancien village soit restauré et protégé.

Cette année nous avons eu un regard plus particulier sur notre vieille et belle église St-Félix, à laquelle les Marsannais sont si attachés qu'ils ont poursuivi au cours des ans leur effort de conservation, ainsi qu'en témoigne " l'Histoire des délibérations au Conseil Municipal concernant le Vieux Village", constituée depuis 1962.

Un dossier a donc été établi et une visite effectuée sur les lieux avec Monsieur le Maire en septembre dernier. La société de Sauvegarde nous accorde une subvention de 20 000 Frs. Pour une tranche de travaux en 1985, subvention qui ne saurait être versée que si la Mairie intervient pour une partie des travaux. Nous attendons toujours une réponse de Monsieur le Maire et espérons que cette 1^{ère} tranche pourra être effectuée cette année.

En supplément au bulletin N°5 de l'an dernier, nous avons joint un ancien plan du Vieux Village comportant le nom des rues. Un programme en cours de réalisation va nous permettre de redonner leur nom à nos vieilles ruelles. Lors d'un récent Conseil Municipal, une participation de 50% nous a été accordée sur l'achat des plaques.

Depuis la création de l'Association, de nombreux projets ont été évoqués. Le chemin du rêve à la réalité est parfois long et cahoteux, mais...feues les voies obscures! Voilà qu'enfin le Vieux Village s'illumine de trois magnifiques lanternes.

Comme toujours, nous avons des rendez-vous qui jalonnent le calendrier : ces rendez-vous, pour être bien déterminés, folâtrent un peu cette année au gré des mois et des saisons.

C'est ainsi que la Journée Commune n'a pu rassembler ses travailleurs à Pâques dans les chemins du village ; retrouvons nos pelles et nos pioches pour la 2^{ème} quinzaine de juillet

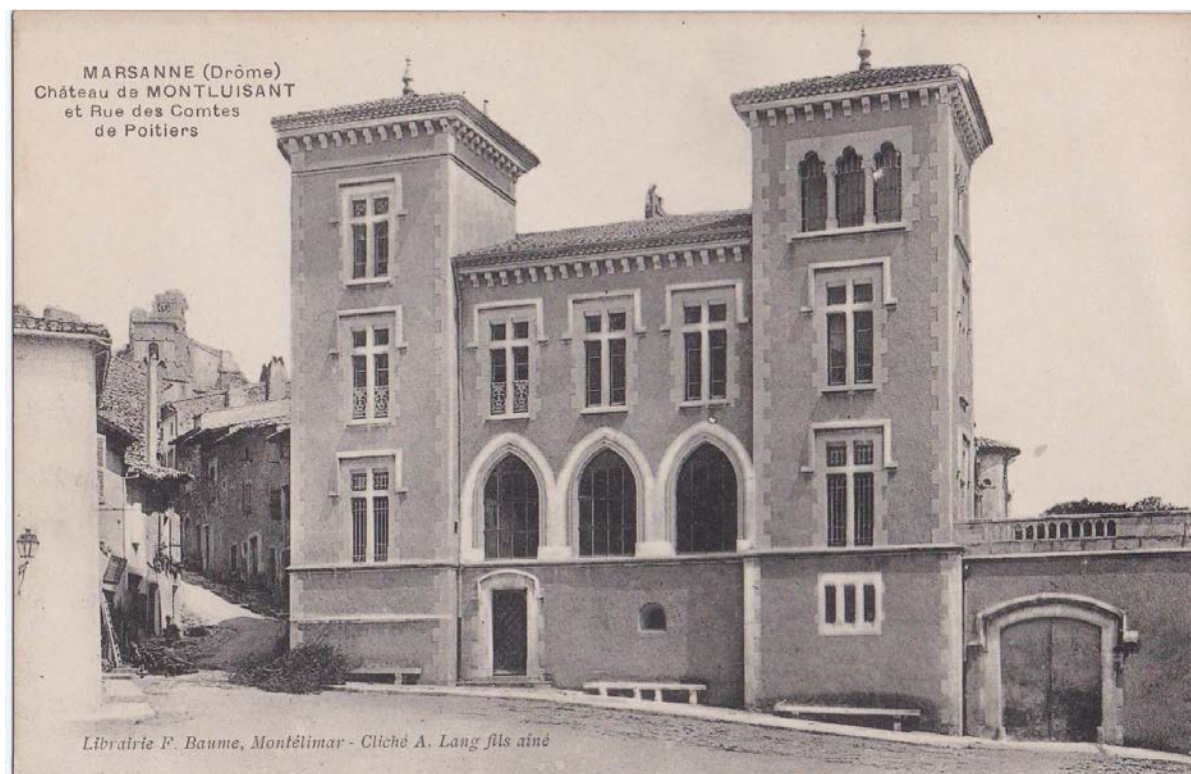
C'est ainsi également que le Cross du Printemps a été différé pour absence d'autorisation écrite de Monsieur le Maire pour un parcours dans le Val de Fresneau ; nous serons heureux de vous y accueillir nombreux. Retenez déjà vos soirées du samedi 3 août et du mardi 13 août.

Et bien sûr, comme prévu, nous aurons aussi le plaisir de vous retrouver lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 20 juillet.

Comme chaque année, vous allez trouver dans ce bulletin la rubrique de nos amis érudits sur l'histoire de notre village. Nous les remercions de redonner vie aux souvenirs anciens et touchants qu'ils évoquent. Comme toujours, nous sommes prêts à accueillir vos idées, vos suggestions, vos textes savants, pittoresques, humoristiques pour les futures éditions.

A bientôt, et recevez nos amicales salutations

La Présidente: Nicole KLAWITTER
La Secrétaire Adjointe: G. CHARREL



Savez-vous...

Vous vous doutez bien qu'au cours des temps la Valdaine n'a pas échappé aux diverses calamités qui se sont abattues sur le royaume, à tout le moins sur le Dauphiné. On a retenu une grande disette en 1346, une peste en 1348, puis le passage des routiers de 1355 à 1370, puis les chroniques manquent.

Après deux siècles de silence, on retrouve la peste en 1565, suivi d'un hiver particulièrement rigoureux en 1572 qui fit geler le Rhône lui-même. La peste, ou ce que l'on appelait ainsi, refait son apparition en 1581, année où le personnel de la sénéchaussée de Montélimar se réfugia à Marsanne pour échapper à la contagion, puis en 1586, année qui vit périr les deux-tiers des habitants de Châteauneuf-de-Mazenc.

Savez-vous...

Que, en 1584 et 1585, la région, souffrant déjà des déprédations alternées des troupes catholiques et protestantes, eut à subir celles d'invasions de chenilles telles que le Grand Vicaire du diocèse les fit citer devant lui "avec procureur pour les défendre"...

On doit avouer que, la cause plaidée, et bien que condamnées à "vider le diocèse", elles ne paraissent pas avoir obtempéré immédiatement.

Savez-vous...

Que "tonne en janvier remplit ton grenier", et que "neige en février vaut du fumier" ; mais si "tonne en février, tu peux monter tes tonneaux au grenier"...





C'était hier...

Mais encore, aujourd'hui !

Au fronton de l'hôtel de ville, comme au chevet de l'église paroissiale, à l'en-tête de la correspondance municipale aussi, un blason s'offre à notre vue. "Double croix d'argent de Légit, sur fond d'azur", disent les archives. Ce sont les armes de Marsanne, dont nous pouvons nous enorgueillir. Leur origine est fort lointaine. Des recherches archéologiques et une publication, réalisées en 1854 par Monsieur Charles de Montluisant, nous permettent de la lier aux événements de la Première Croisade.

En 1095, en effet, le pape Urbain II, se rendant au Concile de Clermont, séjourne à Valence où il est accueilli par le Consul Adhémar de Monteil. En compagnie du prédicateur Pierre l'Hermite, il détermine un grand mouvement religieux et proclame la première croisade. Il désigne alors Adhémar de Monteil, évêque du Puy et fils du consul de Valence, comme son "légit dans ce pèlerinage armé à la conquête de Jérusalem".

Adhémar emmène avec lui ses vassaux personnels, dont Humber de Marsanne, ses frères Giraud et Giraudet Adhémar de Monteil, tous deux coseigneurs de Monteil (*Montélimar*). Il forme une petite phalange, commandée par Gaston de Béarn, comte de Die, Raimbaud d'Orange, Guillaume de Montpellier. Ensemble, ils mènent un vaillant combat contre les Turcs. Adhémar meurt, dit-on, devant Antioche. Il est pleuré comme un martyr. On se partage ses dépouilles ; ses frères et vassaux rapportent ses armes, sa croix et sa chapelle.

A leur retour de la Croisade, tous les princes et seigneurs se montrent fort généreux et reconnaissants envers leurs fidèles vassaux. Ainsi, Giraud et Giraudet de Monteil donnent, par acte daté du jour de la prise de Jérusalem (1099), des titres et la chapelle du Légit comme signe d'honneur à Humbert de Marsanne qui reçoit, en outre, le fief de Saint-Genies, au terroir de Sauzet. (Acte du 21 septembre 1104, en l'église Sainte-Croix de "Monteil").

Cette chapelle portative du Légat, avec laquelle il célébrait la messe durant la croisade, était encore, en 1714, aux mains des Consuls de Marsanne qui en avaient la garde, comme en témoignent à plusieurs reprises les délibérations consulaires de la Commune.

Ainsi, le 4 novembre 1714, l'Assemblée consulaire après avoir procédé au renouvellement de ses membres, ainsi qu'à la nomination du chevrier, du crieur public et du "valet de ville", prend la décision suivante : *"Avant de se séparer, a été remis au nouveau Premier Consul (Jacques Drouguet) deux chandeliers, la lampe et la croix d'argent, signe de la communauté, et en donne décharge au consul sortant."* (extrait d'archives municipales)

La double croix est ainsi désignée comme étant le signe de la Communauté de Marsanne.

Elle fait en outre l'objet de plusieurs pièces d'archives. Elle apparaît sur les bornes imitant les bois communaux, bien avant 1605, puisqu'à l'occasion d'un procès entre Mirmande, Marsanne et Grâne, devant le Parlement de Grenoble, en date du 3 avril 1605, il est écrit que le signe reconnu sur les vieilles bornes de Marsanne était "...une double croix que le vulgaire appelle ESZAGUIE ou ESZAGNIE..."



Au cours du 18^e siècle, dans un rapport relatif au nombre d'auberges et lieux publics, adressé au vice-sénéchal de Montélimar, on lit pour Marsanne : "...une auberge au signe de la communauté, avec enseigne bleue à la croix blanche, appartenant de père en fils aux Jarrias..."

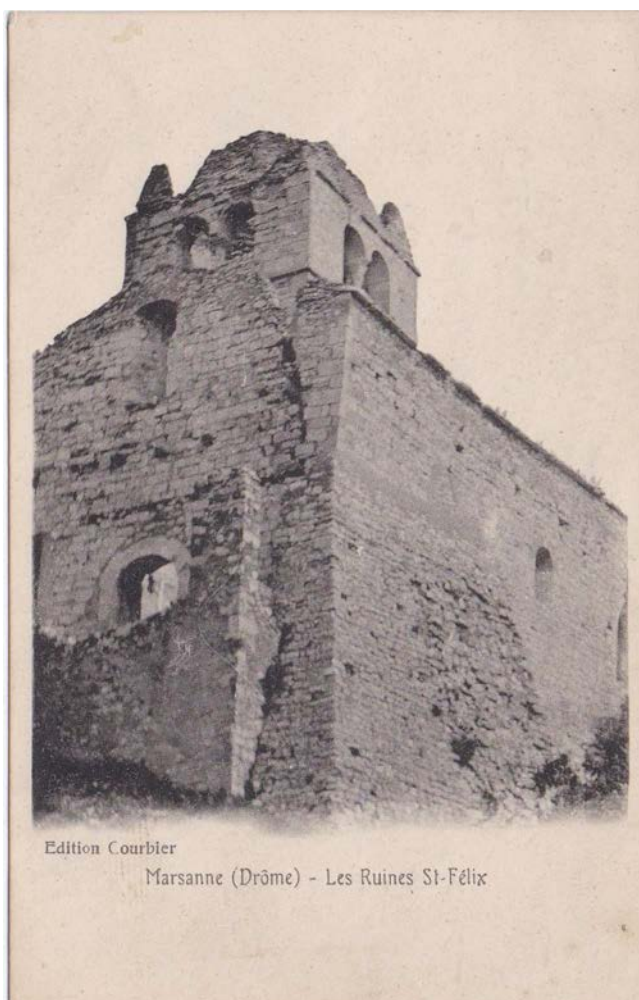
Au siècle suivant, on pouvait encore déchiffrer sur les vieux chapiteaux de l'étage des cloches, à Saint-Félix, la vieille double croix, formant monogramme.

Ainsi, durant bien des siècles, des actes authentiques, des bornes, des monuments, des enseignes, témoignent de l'existence de cette croix. Pourtant, depuis 1714, plus aucune trace réelle ou écrite...! Que sont devenues cette chapelle et sa croix ? Le saura-t-on un jour ? Pourquoi pas !

En attendant, seule la "marque" survit. Et, fier fleuron de notre longue histoire, la -
DOUBLE CROIX D'ARGENT DE LEGAT SUR FOND D'AZUR - demeure sans conteste,
l'emblème de notre vieux et beau Marsanne

Marsanne, 10.12.84

M. R.



Notes manuscrites postérieures par M-L Raymond sur la page de couverture : "La double Croix", ici une légende. Les archives retrouvées plus tard feront connaître la réalité !!

Photo de couverture : Collection de Laselve de Montluisant





Marsanne (Drôme). — Colonie de Vacances Notre-Dame

“A l'Oiseau Bleu”
Emmanuel COMBE

Ebénisterie mécanique, MARSANNE
Spécialité de cercueils pour enterrement de vie de garçon
Dépose des plinthes au parquet — Meubles faits à la main

RAPPEL COTISATION

La cotisation de 1984/1985 est de 30 Frs.

Pour ceux qui n'ont pas eu encore l'occasion ou qui ont omis de payer leur cotisation, vous pouvez encore le faire en retournant un chèque à l'ordre de l'Association des Amis du Vieux Marsanne, à Mme. Raymond Trésorière ou Mme. Klawitter Présidente 26740 MARSANNE.

Merci d'avance.



Un beau succès pour le 4^e cross du Printemps Cent-cinquante participants et de brillants vainqueurs

L'Association des Amis du vieux Marsanne, la M.J.C. et les sapeurs-pompiers ont parfaitement réussi leur 4^e cross du Printemps qui s'est couru en forêt, au col de la Grande Limite, par un lundi de Pâques estival.

Les membres des sociétés organisatrices ont bien payé de leur personne pour animer les épreuves côté coulisses alors que les participants ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour assurer le spectacle et glaner les trophées. Cibistes, secouristes Croix-Rouge, ont apporté leur précieuse collaboration et chaque coureur est reparti avec sa médaille souvenir ainsi qu'un lot, les courses ayant été bien dotées par la générosité de nombreux commerçants, de firmes et de caves coopératives régionales.

MM. Gilbert Sauvan, conseiller général, Hugon et Mombet, adjoints au maire, M. Hugon représentant de plus le syndicat d'initiation qu'il préside ont participé à la remise des prix.

Trois épreuves principales étaient au programme sportif : benjamins, minimes, cadettes sur 1 845 m, cadets, juniors, seniors et vétérans filles, toutes catégories cross populaire sur 4 305 m, et cross des As, seniors et vétérans messieurs sur 7 380 m, des classements intermédiaires ayant été effectués pour chaque catégorie, pour licenciés ou non.

L'U.M.S., l'A.C.E.P. Valréas ont été les clubs en évidence ainsi que Pierrelatte et la participation de nombreux Marsannais et régionaux a été notée avec plaisir.

Les classements

Première épreuve, 43 partants :

1. San José Fabrice (A.C.E.P. Valréas), 1. Minimes garçons, 2. Gontier Christian (A.C.E.P. Valréas), 3. Perret Yannick (Marsanne), 1. Benjamin, 4. Manin Lionel (Montélimar), 5. Abbaz Dalila (Montélimar), 1. minimes filles, 6. Manin Hervé (Montélimar), 7. Digout Sylvie (Montélimar), 8. Bourg Sandrine (Montélimar), 9. Dumas Lionel (Montélimar), 10. Touchain Virginie (Marsanne) etc. Pfeiffer Stéphanie (Montélimar) a été la première benjamine. Duglou Emilie (Montélimar) la première cadette.

Deuxième épreuve, 46 partants :

1. Paillarès Michel (Pierrelatte) vainqueur il y a deux ans, 1. seniors garçons cross populaire N.L., 2. Terrasse Bernard (Avignon), 3. Tallas Olivier (Die), 1. Cadet, 4. Peysson Jean-Pierre (Truinas), 5. Peysson Philippe (Montélimar), 6. Rabiliard Thierry (Bourg-Saint-Andéol), 7. Nivon Jean (Saint-Hilaire-du-Rosier), 8. Robert Jean-Michel (Pierrelatte), 9. Blache Guy (Marsanne), 10. Biloud Youssef (Montélimar), 1. Juniors garçons, Jourdan Béatrice (A.S.C.) a été la première junior fille, Paris Marie-France (Montélimar) la première seniors dames, Deillon Charles (Montélimar) premier vétéran hommes, Pfeiffer Monique (Montélimar), 1. vétéran dames.

Cross des as, 48 partants : il a

été dominé de bout en bout par le Valréassien Thomas Lamghammer, qui avait gagné la 1^{re} édition il y a quatre ans et qui a caracolé



sur le lot des concurrents prenant facilement un tour d'avance sur ses premiers suivants, 1. Lamghammer Thomas (A.C.E.P. Valréas), 2. Jourdan Maurice (A.S.C.), 3. Meyzenc Martial (Die), 4. Roumezy Christian (Saint-Vallier), 5. Goudard Alain (U.M.S.), 6. Michalon Florent (Die), 7. Camus Jean-Marc (Bourg-Saint-Andéol), 8. Chastan Michel (Gap), 9. Huber Franck (Lyon), 10. Paris Christian (U.M.S.). Le Valréassien et animateur du club de l'Enclave Philippe Pinon a été le premier vétéran.

MARCO

Photos. — Première épreuve : les vainqueurs San José, Gontier et Perret. Départ du cross populaire T.T.C.

Effort dans les sous-bois. Une petite course pèle même enfants. Le départ. A la remise des prix.



Un dimanche avec les « Petits Chanteurs de Bar-le-Duc »

Ce dimanche 19 août, sera passé à Marsanne en compagnie de la Manécanterie des « Petits Chanteurs de N.D. de Bar-le-Duc » invitée par l'Association des « Amis du vieux village ».

Au nombre d'une cinquantaine, avec un groupe important de « petits » dont les voix ont toujours un grand charme, les chanteurs de Notre-Dame de Bar-le-Duc, seront tout d'abord à la grand messe de 10 h 30, au Bourg, qu'ils marqueront de leurs cantiques et de leurs harmonies.

Après le repas de midi pris dans les familles heureuses de les accueillir, les jeunes choristes se regrouperont à Notre-Dame-de-Fresneau où ils donneront un

concert de gala, sur le parvis de l'église, à 17 h 30.

Chants de tous pays, religieux et profanes, les « Petits Chanteurs » auront un programme complet et varié, de Bach à Brel, tour du monde des chœurs de tous les temps...

Invitation à tous !

« Les petits chanteurs de Bar-le-Duc » ce dimanche 19 août

C'est ce dimanche 19 août que la manécanterie des « petits chanteurs de N.D. de Bar-le-Duc » répondant à l'invitation des Amis du vieux Marsanne, consacrera sa journée à notre bourgade.

Le chœur chantera tout d'abord la grand messe de 10 h 30 en l'église du village avec les enfants présentés en aubes blanches.

A midi, les choristes seront répartis dans les familles locales d'accueil et l'on se retrouvera l'après-midi, à 17 h 30 sur l'Esplanade de Fresneau, pour le concert de gala, mêlant chants religieux et profanes, chœurs de toujours et chants modernes, qu'ils soient de Macias ou de Brel. Un rendez-vous heureux.

► MARSANNE

Les petits Chanteurs de Bar-le-Duc le 19 août

Pour répondre au désir de nombreux Marsannais, l'association des amis du vieux Marsanne a demandé aux petits Chanteurs de Notre-Dame de Bar-le-Duc de réserver cette année une journée à Marsanne. M. l'Abbé Vincent a volontiers accepté et notre bourgade accueillera dimanche 19 août la manécanterie qui passera une journée totalement marsannaise.

La chorale bien connue dans notre région chantera en effet la grand messe de 10 h 30 à l'église paroissiale et elle donnera son concert de gala sur l'esplanade de N.D. de Fresneau à 17 h 30. Le comité organisateur prie les personnes désirant retenir un ou plusieurs petits chanteurs au repas de midi de bien vouloir se faire connaître auprès de Mmes Klawitter (tél. 90.31.67) et Perret (90.31.97).

► MARSANNE

Amis du vieux Marsanne satisfaction et remerciements

Pour leur traditionnel concert d'été, les Amis du vieux Marsanne ont fait appel, cette année aux Petits Chanteurs de Bar-le-Duc, réalisant ainsi le souhait de beaucoup de Marsannais désireux de revoir parmi eux les jeunes chanteurs au talent bien connu et apprécié de tous.

L'accueil fut enthousiaste et la foule nombreuse tant à l'office religieux du matin qu'au concert de l'après-midi si agréable dans

le site de Fresneau.

Grande satisfaction donc pour les Amis du vieux Marsanne qui veulent exprimer ici, leurs vifs remerciements à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette agréable journée : M. l'abbé Vincent et ses talentueux chanteurs, M. le Curé de Marsanne, les religieuses de Fresneau et toutes les nombreuses familles qui ont si chaleureusement assuré l'accueil des jeunes exécutants.

D.L. Vendredi 24 août

► MARSANNE

Quand Mme Raymond parle du « vieux Marsanne » : un vif intérêt

L'association des « Amis du vieux village » avait invité samedi soir les Marsannais à une soirée sur l'histoire de leur bourg à la fin du siècle précédent et au début du XX^e.

L'intérêt porté à ce passé marsannais est évident et c'est une salle bien garnie d'auditeurs qui a participé malgré le mauvais temps extérieur qui aurait pu servir d'excuse aux absents.

Mme Raymond aime bien Marsanne et c'est avec passion qu'elle fouille dans son histoire...

Très documentée, parfaitement à l'aise sur un sujet qu'elle connaît bien, elle a donc évoqué la vie de la cité pour la période 1890 à 1914, avec des indications d'autant plus précises que de nombreux témoignages « vivants » ont pu être récoltés par ses soins.

Sa causerie, agrémentée d'illustrations, avec la collaboration de M. Montagne, a été des plus

passionnantes, dans l'ambiance d'une mini-exposition rassemblant cartes postales, habits, objets divers, documents confortant de visu les propos tenus...



Une bien attrayante soirée des « Amis du vieux Marsanne » qui œuvrent ainsi pour la connaissance d'une localité drômoise dont le nom était nationalement connu

par la grâce d'un président qu'elle avait donné à la France avant le conflit 14-18.

Nos photos. — La conférencière. Dans l'assistance.



Dauphiné Libéré 30 Mai 1984

Amis du vieux Marsanne L'assemblée du 5^e anniversaire

L'association des « Amis du vieux Marsanne » a cinq ans. Créée en 1979, elle n'a cessé de grandir et tient désormais, avec ses 80

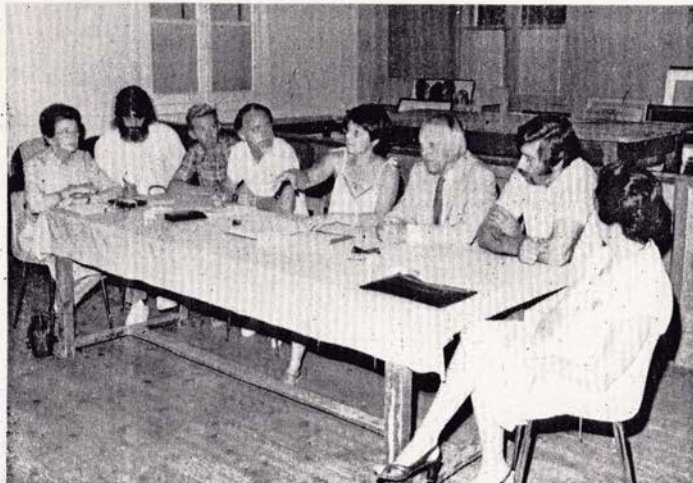
membres, une place de choix dans la cité, avec ses objectifs constants de défense du patrimoine historique local.

Assemblée générale annuelle samedi après-midi : une excellente participation de sociétaires, la présence amicale de M. Sauvan,

conseiller général et Jean-Marie Mombet, adjoint au maire, tandis que la présidente Mme Klawitter, au bureau, a, à ses côtés, Mmes Reymond et Charrel, MM. Noin, Arnaud, Montagne.

On passe alors aux animations : la journée de nettoyage, embellissement n'a pu avoir lieu pour Pâques : elle sera reprise en 1985, la mort d'un mûrier est évoquée. Le cross de Pâques a été très positif. La présidente remercie très vivement Mme Reymond pour sa causerie.

M. Noin fait un bilan de cinq années d'existence. Satisfaction, nécessité de l'association, bienfaits de son rôle et de ses fonctions, liens de connaissance heureux. Il souhaite que tout continue ainsi, avec hommage au dynamisme et à l'ardeur de la présidente Mme Klawitter.



La présidente accueille et se réjouit de la croissance de l'association, parle de sa vie, réalisations et projets, Mme Klawitter remercie la municipalité pour les travaux du chemin d'accès au vieux village, demande pour celui accédant à « Saint-Félix » souhaite l'autorisation de l'entretien du monument par l'association pour éviter les dégradations. Elle annonce la réalisation du projet de pose de plaques en pierres de Saint-Restitut, gravées du nom des rues dont elle donne la liste. La municipalité financera 50 %. Les « Amis » auront la charge de l'autre moitié. M. Fléugnot indique qu'il participera pour un sixième... et les dons sont acceptés !

Mme Reymond tient à cette occasion à exprimer sa grande satisfaction devant l'intérêt qui a été porté à ses propos sur le Marsanne d'autrefois. La curiosité heureuse des jeunes l'incite à poursuivre ses recherches après un tel encouragement.

Il n'y a plus qu'à trinquer... sans eaux de piscine ou de « source bouchée », tout simplement à l'amitié.

MARCO

Nos photos. — Au bureau. Assistance.

Il est question d'un fil électrique à protéger sous une voûte avant que Mme Klawitter soulève le problème des interventions.

Des histoires... d'eaux

C'est un « bassin » ou piscine qui a la vedette et anime l'assemblée... On parle de gravats qui ont affaibli un platane, fait s'effondrer un mur de soutènement, menacent la place et la croix... Présent, le constructeur mis en cause s'explique et précise sa bonne volonté de réparations.

La présidente reprend en indiquant que le concert du groupe « Orféo » ne pourra avoir lieu et en précisant que les « petits chanteurs de N.D. de Bar-le-Duc » chanteront à Fresneau le 19 août à 15 heures. Elle lance un appel pour l'accueil de cette manécanterie. Elle remercie pour le bulletin de la société, MM. Fleau et Arnaud particulièrement.

Mme Reymond dresse un bilan positif : la situation financière est consolidée par l'augmentation du nombre des adhérents et le bénéfice du cross. La cotisation reste fixée à 30 F. Son augmentation pour 1985 est demandée.

De nouveau de l'eau : c'est M. Noin qui fournit des explications sur le roman de « la source bouchée ».

Questions diverses : modifications éventuelles du parcours du cross, voitures à contre sens dans le vieux village, rodéos de mottards désagréables, du gravier à balaver

